



À LA UNE › DÉCRYPTAGES › DÉFENSE

SOUTIEN AVEC KIEV

13 juillet 2026

Guerre en Ukraine : la coalition des volontaires européens de plus en plus proche de la cobelligérance ?

La coalition des volontaires, créée afin de définir les contours d'un cessez-le-feu ou d'un accord de paix avec la Russie, regroupe officiellement 35 États soutenant l'Ukraine. Parmi eux figurent 31 pays européens et 4 extra-européens (le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Japon). Alors qu'est évoquée la possibilité d'une escalade en raison d'une forme de co-belligérance des soutiens de l'Ukraine, seuls 7 de ces pays se disent prêts à envoyer des troupes, soit environ 25 000 hommes face à plus de 100 brigades russes.



François Chauvancy, Jean De Glinasty et Romain Mielcarek

Ce qu'il faut en retenir :

- La coalition des volontaires est tournée vers l'après-guerre et prépare d'éventuelles garanties de sécurité en cas de cessez-le-feu ou d'accord de paix.

- La co-belligérance reste disputée. Elle n'a pas de définition juridique claire et l'aide occidentale ne vaut pas engagement direct au combat.
- Ni la Russie ni l'OTAN n'ont intérêt à franchir un seuil conduisant à un affrontement ouvert.
- L'envoi de troupes serait un tournant : il accroîtrait fortement le risque d'engrenage politique et militaire en cas de frappes russes.

Atlantico : À l'occasion de la réunion de la Coalition des volontaires qui se tiendra à Paris le lundi 13 juillet 2026, quelles annonces concrètes peut-on espérer en voir sortir ?

Jean De Gliniasty : La Coalition des volontaires a été créée dès le départ dans l'hypothèse d'un accord de cessez-le-feu ou d'un accord de paix. Un cessez-le-feu n'est pas envisageable à court terme, car les Russes considèrent qu'il permettrait à l'Ukraine, affaiblie, de se renforcer en important du matériel occidental et de développer ses industries de missiles (Patriot et autres), pour lesquelles elle a obtenu des licences des États-Unis ou en coopération avec d'autres Européens. Analyse qui n'est plus forcément valable puisqu'il y a moins d'argent pour l'Ukraine aujourd'hui qu'auparavant.

Maintenant, dans l'hypothèse d'un accord de paix, les Russes décideront des garanties de sécurité en faveur de l'Ukraine qu'ils jugent acceptables. Ces garanties inclueront nécessairement une place pour la Coalition des volontaires. Pour l'instant, les Russes ont déclaré qu'ils ne voulaient pas de volontaires sur le territoire ukrainien, car ça constituerait pour eux un casus belli. Ils ne pourront cependant pas empêcher la Coalition, par le biais d'accords bilatéraux avec des pays comme la Roumanie ou les Pays-Bas, de prévoir une intervention directe en cas de violation d'un éventuel accord de paix. Le rôle précis de la Coalition sera donc défini au cours des négociations, sauf accords bilatéraux avec les pays voisins de l'Ukraine.

Jusqu'en février de cette année, la Coalition ne comptait que deux États membres : la France et le Royaume-Uni. À la suite de l'engagement américain officialisé lors de sa dernière réunion le 6 janvier cette année, la Coalition est magiquement passée à 35 membres ! La couverture américaine, bien que modeste, a redonné du courage à ces autres pays et la réunion du 13 juillet sera la première grande réunion de la Coalition suite à ces événements. La France et le Royaume-Uni, en tant que co-présidents, chercheront probablement à obtenir des engagements plus précis que ceux acceptés jusqu'à présent. Par exemple, un élément nouveau concerne les garanties de sécurité : on envisage la possibilité d'une « no-fly zone », une zone d'interdiction de survol pour les avions russes au-dessus de l'Ukraine en cas d'accord de

paix ou de violation de celui-ci. Si la Coalition des volontaires s'en saisit, cette mesure devrait nécessairement être appliquée par les États-Unis.

Romain Mielcarek : On peut s'attendre à ce que les pays de la Coalition maintiennent au minimum, voire renforcent, le niveau d'engagement actuel en faveur de l'Ukraine. L'enjeu principal est d'éviter tout essoufflement politique dans le soutien apporté par ces pays. En matière d'actions strictement militaires, les pays de la Coalition n'iront pas au-delà de ce qu'ils font déjà : contribuer à la dissuasion conventionnelle ukrainienne. Si un cessez-le-feu était conclu entre la Russie et l'Ukraine, ces pays pourraient déployer des forces sur le territoire ukrainien afin de former les forces armées ukrainiennes et de renforcer ainsi leurs capacités. L'objectif serait de rendre l'armée ukrainienne suffisamment solide pour prévenir toute reprise des hostilités et décourager la Russie de reprendre les combats. En revanche, les pays de la Coalition n'envisagent pas de déployer des troupes pour affronter directement les forces russes. L'enjeu central reste donc de poursuivre les financements et les livraisons de matériel afin que l'Ukraine dispose des capacités militaires les plus élevées possibles.

En substance, trois cadres principaux structurent le soutien à l'Ukraine : l'Union européenne, l'OTAN et la Coalition des volontaires. Il est important que les pays soutenant l'Ukraine renouvellent leurs engagements dans chacun de ces cadres. Dans le cadre de la Coalition des volontaires, la plupart des pays ont déjà annoncé qu'ils maintiendraient ces efforts. Ces engagements ont notamment été réaffirmés lors du sommet de l'OTAN à Ankara. Les pays de l'UE et de l'OTAN se sont engagés à fournir 140 milliards d'euros d'aide à l'Ukraine, principalement sous forme de prêts, pour les deux prochaines années. La réunion de la Coalition des volontaires pourrait permettre de réitérer des engagements de même nature, offrant par exemple au Japon l'occasion d'apporter son soutien financier à son niveau.

François Chauvancy : L'objectif principal est de marquer la présence de la Coalition des volontaires à l'occasion du 14 juillet. Environ 25 000 citoyens devraient ainsi être présents lors de cette journée. Cela permet d'affirmer le leadership français dans le soutien à l'Ukraine, avec plusieurs objectifs concrets. Ces objectifs rappellent que la Coalition est là pour assurer la sécurité de l'Ukraine en cas de cessez-le-feu. On n'en est pas au stade du déploiement de forces. Il s'agit plutôt de préparer le terrain pour un éventuel cessez-le-feu. Il s'agit également de renforcer l'armée ukrainienne. L'essentiel est que celle-ci se régénère afin d'être

en mesure de protéger l'Ukraine par elle-même. Nous soutenons pleinement cet objectif. Certaines questions restent sans réponse précise pour l'instant, notamment concernant des forces qui pourraient être mobilisées. Il est possible que des avancées soient annoncées à ce sujet, notamment sur l'idée d'assurer une force interarmées complète capable d'accompagner un cessez-le-feu sur le territoire ukrainien, si un tel cessez-le-feu s'avérait possible.

Dans quelle mesure le soutien logistique, financier et opérationnel de la France et des autres pays de l'OTAN constitue-t-il des actes de cobelligérance ?

Jean De Glinasty : Un élément important à prendre en compte est que la doctrine nucléaire russe a été modifiée en 2020. Cette doctrine autorise désormais des frappes nucléaires, y compris des premières frappes, en cas d'attaque contre les intérêts vitaux de la Russie menée par un pays non nucléaire appuyé par une puissance nucléaire. Cela confère aux Russes une certaine liberté d'interprétation quant au déclenchement du conflit nucléaire, même s'ils n'ont pas explicitement invoqué cette clause depuis la modification de la doctrine.

En réalité, les Russes n'ont probablement pas intérêt à considérer que le soutien actuellement apporté à l'Ukraine équivaut à une implication directe de l'OTAN et à agir en conséquence, d'autant qu'ils rencontrent déjà des difficultés sur le front. Le soutien apporté aujourd'hui, avec des initiatives telles que le système de guidage français de l'entreprise Safran utilisé dans le missile ukrainien Flamingo, ne suffit pas, selon toute vraisemblance, à justifier aux yeux de Moscou une qualification de co-belligérance. Tant que la Russie n'a pas intérêt à attirer l'OTAN dans le conflit entre l'Ukraine et elle-même, elle évitera une escalade majeure. Une telle escalade serait dangereuse pour tout le monde, avec un risque réel d'escalade nucléaire, déjà présent en cas d'incidents aériens (avion abattu, etc.). Déclarer l'état de guerre rendrait ce risque très sérieux.

On ne peut, certes, jamais exclure un revirement. Si la Russie subissait une véritable défaite sur le champ de bataille, une réaction, disons désespérée, deviendrait envisageable. En cas de changements brutaux défavorables à la Russie, celle-ci pourrait être amenée à déployer sa supériorité nucléaire, étant le pays disposant du plus grand nombre de têtes nucléaires et de l'arsenal le plus vaste. Mais dans ce cas, on entrerait dans un autre cycle.

Pour l'instant, les Ukrainiens ont obtenu, sans transfert de missiles à longue portée, la capacité de frapper profondément en territoire russe,

ce qui a évité à l'OTAN de s'impliquer davantage. Le transfert de technologies pourrait être invoqué comme prétexte par la Russie, qui redoublerait probablement ses actions dans la guerre hybride, mais le danger d'une escalade majeure n'existe pas à ce stade.

Romain Mielcarek : La notion de co-belligérance n'a, dans les faits, que peu de sens, car elle ne repose sur aucune définition claire et partagée. Soit un pays agresse un autre pays, soit il ne l'agresse pas. À ce jour, seule l'Ukraine combat la Russie. Les autres pays se contentent de fournir de l'argent, du matériel ou une aide humanitaire. Les pays soutenant l'Ukraine se sont eux-mêmes fixé des limites au fil du temps, dont la plupart des analystes considéraient qu'elles n'avaient guère de fondement. On a ainsi estimé un temps qu'il ne fallait pas livrer de chars, puis que les avions de chasse poseraient problème.

Progressivement, ces limites auto-imposées ont été abandonnées. La situation stratégique est en effet la suivante : la Russie a attaqué et envahi un État souverain, et d'autres pays apportent une aide à ce pays attaqué pour lui permettre de se défendre. La Russie, elle, a agressé la quasi-totalité des pays européens sans qu'il n'y ait jamais de réciprocité. Il n'existe pas d'actes de sabotage, de tentatives d'assassinat ou d'actions équivalentes menés par des pays européens sur le territoire russe. Seule la Russie commet de telles agressions de manière unilatérale. De l'autre côté, on observe un soutien à un pays attaqué et, par mesure de rétorsion, des régimes de sanctions visant à faire pression sur la Russie pour qu'elle renonce à son comportement agressif. Si la Russie prétend être agressée, elle peut bien sûr le dire, mais cela reste factuellement inexact.

François Chauvancy : La co-belligérance n'est pas un principe inscrit de manière claire dans le droit de la guerre. Mais à un moment donné, on considère que les apports fournis par un autre État deviennent de facto une participation à la guerre. Et dès lors que l'on considère l'autre comme participant à la guerre, cela signifie que l'on est parfaitement légitime à le frapper. On le considère donc comme un ennemi, et il faut le frapper sous différentes formes. Si l'on déclare aujourd'hui un pays de l'OTAN comme co-belligérant, cela donne un prétexte à l'action : on peut l'attaquer. Mais si la Russie décide d'attaquer un pays de l'OTAN, alors tout l'OTAN se retournera contre elle. La ligne rouge de la Russie consiste donc à formuler la menace et à accuser nos partenaires de co-belligérance.

En réalité, elle ne peut pas grand-chose de plus que rester dans le registre de la propagande. Nous sommes dans une co-belligérance que l'on devrait plutôt qualifier de soutien discret mais déterminé. Nous ne

cachons pas notre soutien à l'Ukraine, tout en évitant d'être trop agressifs. Cette co-belligérance n'est pas totalement assumée : nous n'allons pas jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'aux affrontements armés directs. Intercepter des navires russes relève d'une forme de co-belligérance. Nous sommes dans une sorte de co-guerre avec un *modus vivendi* : les uns et les autres acceptent de ne pas voir certaines choses et de ne pas les instrumentaliser, car cela ne sert l'intérêt de personne. Nous jouons dans une zone grise. Chacun agit dans cette grisaille en évitant précisément d'atteindre un seuil qui ferait basculer la situation en blanc ou en noir.

La Russie ayant jusqu'ici évité de qualifier explicitement les pays occidentaux de co-belligérants, jusqu'où peut-elle continuer à « flirter avec la ligne » sans risquer une escalade majeure avec l'OTAN, compte tenu de ses propres difficultés sur le terrain ?

Jean De Gliniasty : La ligne rouge est fixée par les Russes et elle n'est ni claire, ni définie. Encore une fois, la Russie n'a aucun intérêt à attirer l'OTAN dans la guerre entre l'Ukraine et elle-même. Elle craint l'escalade au moins autant que nous. Les seuls qui pourraient souhaiter une telle escalade sont les Ukrainiens, car cela leur vaudrait un soutien total et global de l'OTAN. Les Européens, quant à eux, font attention à ne pas déclencher une guerre. Il existe un bras de fer psychologique entre l'OTAN et la Russie mais je ne pense pas que les Russes souhaitent qu'un incident leur permette d'invoquer une escalade, comme le craignent certains.

Leur principale inquiétude actuelle concerne la médiation américaine : ils craignent que les États-Unis ne reprennent pas les négociations ou qu'ils deviennent nettement plus favorables à l'Ukraine. Ils doivent se mordre les doigts de ne pas avoir accueilli avec enthousiasme le plan en 28 points proposé en novembre 2025 et qui leur était favorable. Les Européens ont réussi à faire pression sur l'administration Trump pour modifier ce plan. Les Russes auraient dû l'accepter et ne l'ont pas fait. Ils souhaitent probablement que Donald Trump reprenne sa médiation, mais cette fois en étant préparé à ce qu'elle leur soit beaucoup moins favorable après les discussions du sommet de l'OTAN à Ankara.

Romain Mielcarek : Les deux camps mesurent en permanence le rapport bénéfice-risque de leurs actions. Ni les pays de l'OTAN ni la Russie ne souhaitent franchir un seuil qui entraînerait une escalade incontrôlable. Les conséquences des actions russes (sabotages, espionnage, piratage contre des intérêts stratégiques) restent pour l'instant limitées, se traduisant principalement par des régimes de

sanctions. Du côté occidental, la stratégie consiste à multiplier les pressions économiques pour « assiéger » la Russie et l'inciter à renoncer à sa politique actuelle : sanctions financières, refus de commercer, etc. Prenons l'exemple des hydrocarbures, principale source de revenus de la Russie. L'essentiel des machines utilisées pour extraire et transformer le pétrole et le gaz est fabriqué par des entreprises occidentales. À long terme, l'impossibilité d'entretenir et de renouveler cet équipement constitue une contrainte majeure pour la Russie, qui ne peut pas inventer et produire ces machines ex nihilo. Concernant le pétrole, la logique adoptée a été de ne pas interdire son exportation, mais d'empêcher la Russie de le vendre à un prix trop élevé. L'objectif est de limiter les bénéfices tirés par la Russie tout en évitant un choc trop important sur l'économie mondiale. Ces mesures, bien que réelles, n'ont pas encore conduit Vladimir Poutine à renoncer à sa stratégie d'agression contre l'Ukraine. La Russie dispose d'un grand pouvoir de nuisance, mais elle reste une économie et une population de taille relativement modeste. Pour l'instant, les pays européens estiment que le risque de s'exposer davantage n'est pas compensé par un bénéfice stratégique suffisant.

On pourrait imaginer qu'à un moment donné, les Russes pourraient considérer que, faute de progrès suffisants sur le terrain en Ukraine avec des résultats tangibles, il leur faudrait ouvrir un autre front. Différents types de scénarios sont envisageables. L'un d'eux consisterait à procéder à une entrée sur un territoire situé dans le nord de l'Europe, par exemple en Estonie ou en Finlande. L'idée serait de déployer des forces à une échelle suffisante pour créer un dilemme stratégique majeur pour les Européens et les Américains : assez de troupes pour rendre leur expulsion compliquée, mais pas suffisamment pour que le territoire concerné soit considéré comme vital par les Alliés. Par exemple, si 50 000 hommes entraient en Finlande ou en Estonie, les pays comme les États-Unis, la France ou l'Allemagne décideraient-ils de prendre le risque d'aller les combattre ? Décideraient-ils d'y aller en force ou, au contraire, de ne pas y aller du tout ? Cette décision dépendrait largement des responsables politiques du moment. Une telle action remettrait directement en cause l'efficacité de l'OTAN, car elle mettrait à l'épreuve l'article 5, qui engage les pays membres à venir en aide à un allié attaqué.

Un point d'interrogation subsiste en effet, notamment parce que Donald Trump a lui-même déclaré à plusieurs reprises que son application n'allait pas de soi. Il a explicitement laissé entendre que l'article 5 pourrait ne pas être appliqué. Pour la Russie, cela signifie que

si elle lançait une action de ce type et que les pays de l'OTAN ne répondaient pas tous présents (c'est-à-dire si l'Alliance ne fonctionnait pas), elle pourrait, avec un déploiement militaire relativement modeste sur le territoire d'un pays de l'OTAN, neutraliser l'alliance atlantique tout entière, à condition que ce pari se révèle gagnant.

François Chauvancy : La Russie ne peut pas se permettre d'agresser un État de l'OTAN, voire la majeure partie de l'OTAN. Elle le sait parfaitement. Elle peut donc flirter autant qu'elle le souhaite avec la ligne, car elle sait qu'elle ne peut pas se permettre d'attaquer un pays de l'OTAN. Aujourd'hui, plusieurs milliers d'hommes sont déployés en Lettonie et dans les autres pays baltes. Les Français ont des avions de chasse dans la région, et en Roumanie, les Américains sont en partie déployés, avec d'autres troupes de l'OTAN, y compris françaises. Il s'agit avant tout de communication pour la Russie, notamment d'un message adressé au peuple russe : « Tout le monde nous en veut, nous mettons en garde nos ennemis en disant que nous sommes les plus forts et que nous ne céderons pas ». Celui-ci subit des frappes sur ses raffineries, ses stations et une partie de ses infrastructures. À un moment donné, ce peuple pourrait se fâcher – non pas contre l'opération spéciale en Ukraine, mais en disant à Poutine : « Tu fais quelque chose, car cela ne peut plus durer. » Mais concernant notre sécurité, à nous Européens, lorsque l'on examine les faits, cela n'a guère de raison de nous effrayer. La crédibilité de ces menaces reste faible, car les conséquences seraient désastreuses pour la Russie.

Le basculement vers une reconnaissance explicite de “cobelligérance” dépend-il principalement de la décision russe de franchir ce seuil, ou plutôt de l'envoi de troupes ou d'instructeurs occidentaux sur le sol ukrainien ?

Jean De Gliniasty : L'envoi de troupes occidentales sur le sol ukrainien constituerait un changement majeur, mais il ne déclencherait pas une escalade globale. Les Russes cherchent à cibler et à détruire ces éléments, mais ce n'est pas une raison suffisante pour déclencher une guerre générale. De notre côté, si on envoyait des troupes qui se faisaient tuer par la Russie, qui a déclaré qu'elle ciblerait tout particulièrement nos troupes sur le terrain si nous décidions de franchir ce pas. De notre côté, il faudrait bien sûr réagir. Et alors ce serait l'engrenage.

Romain Mielcarek : L'Ukraine est un État souverain sur son territoire. Elle peut donc inviter l'armée de n'importe quel pays à venir sur son sol. La Russie n'a aucune autorité pour s'y opposer. Elle pourrait certes

devenir encore plus agressive (sabotages accrus, par exemple), mais ses moyens de rétorsion restent limités. Elle n'ira pas jusqu'à utiliser des armes nucléaires parce que des soldats Allemands ou Français se trouveraient sur le territoire ukrainien, ça n'aurait pas de sens.

Le véritable risque ne réside pas dans une escalade nucléaire ou une guerre directe avec l'OTAN. Si des instructeurs occidentaux (français, allemands, belges...) étaient déployés en Ukraine, les Russes pourraient frapper leurs positions avec des missiles ou des drones. La mort de soldats occidentaux créerait alors une pression politique très forte sur les chefs d'État concernés, qui auraient du mal à justifier une absence de réaction. C'est précisément cette exposition à des risques politiques et humains que les Européens jugent disproportionnée par rapport au bénéfice attendu, car la présence d'instructeurs occidentaux ne modifierait pas fondamentalement le rapport de force stratégique. La stratégie européenne actuelle consiste donc à laisser les Ukrainiens gérer l'agression russe tout en leur apportant un soutien limité, sans s'exposer directement.

François Chauvancy : Dans l'état actuel du conflit, les Occidentaux ont déployé des forces spéciales de manière discrète. Tout le monde sait qu'il y en a un peu partout et accepte de ne pas les voir. C'est un peu la règle du jeu. En revanche, lorsque l'on déploie des unités constituées, avec armes et bagages, d'un certain volume, la situation change radicalement. Le pays concerné est, même sous le régime d'une « opération spéciale », dans un état de guerre. Dès lors que ces unités sont déployées sur le terrain, et c'était déjà le débat il y a deux ans lorsque Emmanuel Macron a évoqué une éventualité de troupes françaises ou européennes sur le sol ukrainien, cela constitue une cobelligérance affichée.

Cela pourrait donner aux Russes un prétexte pour frapper ces troupes. Et alors, une frappe de la Russie sur ces troupes, qui déboucherait sur la mort de 15 Français et 5 Allemands, par exemple, créerait une crise politique intérieure majeure dans les pays concernés et contraindrait probablement les gouvernements à revenir en arrière. C'est précisément pour cette raison qu'il ne peut pas y avoir de troupes déployées du côté européen. Sous l'étiquette de l'OTAN, nous entrerions véritablement dans un état de guerre aux yeux de la Russie. Mais a priori, nous ne risquons pas de basculer dans cette escalade. Ce n'est pas dans l'intérêt de la Russie.

Dans un contexte où la Russie maintient le narratif d'une « opération militaire spéciale » plutôt que d'une guerre déclarée, quelles seraient

les conséquences pour Moscou de reconnaître officiellement des cobelligérants occidentaux ?

Jean De Gliniasty : Ces éléments de langage indiquent que la Russie souhaite encore éviter un conflit généralisé. Mais il faut nuancer : le porte-parole de Vladimir Poutine, Dmitri Peskov, a déjà utilisé le mot « guerre », qui apparaît de plus en plus dans la presse russe et fait l'objet de moins de sanctions qu'auparavant. Par ailleurs, le thème central et relativement efficace de la propagande russe auprès de sa population est de présenter le conflit comme une guerre menée par « l'Occident collectif » (c'est-à-dire l'OTAN) contre la Russie, et non comme une simple opération militaire spéciale. C'est pour cette raison, selon ce discours, que la Russie rencontre des difficultés. Sans cela, elle aurait déjà vaincu l'Ukraine depuis longtemps, prétend-elle. Mais tout le monde le voit, la guerre déborde, elle dépasse clairement désormais le cadre d'une simple opération militaire spéciale, surtout après les frappes de drones qui ont touché des installations militaires dans une vingtaine de grandes villes russes. Il est très difficile de nier qu'il s'agit d'une guerre.

François Chauvancy : Accuser quelqu'un de cobelligérance, c'est le considérer comme un ennemi. Si c'est un ennemi, on va le combattre. On passe donc dans une autre situation. La question est de savoir si, pour autant, on sort du cadre de l'« opération spéciale » pour entrer dans l'état de guerre. Et l'état de guerre comporte des implications graves pour la Russie. Il deviendrait légitime pour Poutine d'appeler à la mobilisation générale. Aujourd'hui, les troupes russes en Ukraine ne sont que des volontaires ou des professionnels ; il n'y a pas de conscrits. Les conscrits sont affectés face à la Finlande ou sur le territoire national russe. En état de guerre, la Russie aurait donc la possibilité légale d'appeler tout le monde sous les drapeaux. Il y aurait également un problème économique et social : les raffineries, le pétrole, le diesel manquent déjà. Les jeunes ne veulent pas partir faire la guerre, d'autant que Poutine a toujours présenté cela comme une « opération spéciale ». Passer au mot « guerre » changerait la donne. C'est un habillage legaliste et sémantique créé par Poutine. Même aujourd'hui, Dmitri Peskov parle encore d'« opération spéciale ».

Le mot « guerre » leur échappe parfois, certes. Donc il est possible que les Russes décident d'assumer d'être en train de mener une guerre en tant que telle et de partir en guerre contre les pays de l'OTAN mais ça signifierait un échec complet de l'opération spéciale voulue initialement. Cela voudrait dire que l'on a peut-être beaucoup menti au peuple russe, et éventuellement aussi en interne à Vladimir Poutine.

Certains affirment régulièrement que Poutine n'est pas informé et que ses généraux et services de renseignement lui racontent ce qu'ils veulent. J'ai un doute sur ce point, mais les conséquences seraient énormes. La Russie n'en a pas les moyens aujourd'hui. Elle consacre déjà 40 % de son budget annuel à la guerre et à la défense. Elle subit une inflation importante, et les taux d'emprunt atteignent 15 % ou plus. Une guerre que l'on ne gagne pas au bout de quatre ans et demi, malgré tous les discours, peut se retourner contre vous et, sur le plan intérieur, Poutine prendrait un risque pour sa survie politique.